
Éclairage

Les ménages à niveau
de vie médian



Avertissement

Sur les sites Internet de l'Insee (www.insee.fr) et d'Eurostat (<http://epp.eurostat.ec.europa.eu>) pour les données internationales, les chiffres essentiels sont actualisés régulièrement.

Les comparaisons internationales contenues dans cet ouvrage s'appuient sur des données harmonisées publiées par Eurostat, qui peuvent différer des données nationales diffusées par les instituts nationaux de statistique.

Les données chiffrées sont parfois arrondies, en général au plus près de leurs valeurs réelles. Le résultat arrondi d'une combinaison de chiffres (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut être légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
e	Estimation
p	Résultat provisoire
r	Résultat révisé par rapport à l'édition précédente
n.s.	Résultat non significatif
€	Euro
K	Millier
M	Million
Md	Milliard
Réf.	Référence

La situation sur le marché du travail des personnes appartenant à un ménage médian : une position sur le marché du travail similaire aux plus aisés mais des professions proches des plus modestes

Jorick Guillaneuf et Jérôme Lè*

Près d'un ménage sur cinq a un niveau de vie compris entre 90 % et 110 % du niveau de vie médian. Ces ménages, dits « ménages médians », comptent généralement au moins une personne en emploi (61 % d'entre eux), soit presque autant que les ménages plus aisés (66 %, contre 39 % des ménages pauvres). Cependant, dans le cas des ménages médians, il s'agit moins souvent d'un couple où les deux conjoints travaillent. Un tiers des ménages médians sont des retraités, vivant en couple ou non, soit une part proche de celle des ménages plus aisés. Les chômeurs et les inactifs non retraités sont peu nombreux dans les ménages médians et bien plus représentés dans les ménages pauvres ou modestes.

La position sur le marché du travail des personnes vivant dans un ménage médian est proche de celle des plus aisés : 54 % d'entre elles ont un emploi, une part à peine inférieure à celle des personnes en ménage aisé ou plutôt aisé, mais plus élevée que pour celles en ménage plus modeste. La plupart d'entre elles sont salariées en CDI (81 % des actifs occupés en ménage médian), le non-salariat étant plus répandu dans les ménages pauvres ou aisés.

Par contre, les personnes appartenant à un ménage médian se distinguent des ménages plus aisés par leur catégorie socioprofessionnelle. Plus de la moitié de celles en emploi sont ouvriers (27 %) ou employés (35 %), une part comparable à celle observée pour les ménages pauvres ou modestes. Les cadres ne représentent que 7 % des actifs occupés en ménage médian, alors qu'ils représentent plus de la moitié de ceux en ménage aisé.

Par rapport à 2005, parmi les personnes en emploi, le niveau de vie de certaines professions a évolué moins favorablement que pour d'autres. Ainsi en 2014, les personnes exerçant des professions intermédiaires de la fonction publique (instituteurs, personnel administratif, de la santé ou du travail social) ou des professions de l'information, des arts et des spectacles appartiennent plus souvent à un ménage médian qu'en 2005, et moins souvent à un ménage aisé.

L'emploi, en tant que source de revenus (directement pour les personnes en emploi ou de façon différée pour les personnes au chômage ou à la retraite), est le principal déterminant du **niveau de vie** d'un ménage [Les revenus et le patrimoine des ménages, 2016]. Toutefois, le lien entre emploi et niveau de vie n'est pas mécanique. Tout d'abord, le niveau de vie résume les revenus de l'ensemble du ménage et tient compte de sa composition alors que la situation sur le marché du travail est, par nature, individuelle. Les membres d'un ménage peuvent avoir des situations très différentes sur le marché du travail et deux ménages peuvent avoir la même situation d'emploi mais pas le même niveau de vie si l'un a des enfants et l'autre pas. Par ailleurs, les caractéristiques de l'emploi (la profession ou la quotité travaillée par exemple) sont susceptibles d'affecter fortement les revenus tirés de son activité professionnelle.

* Jorick Guillaneuf et Jérôme Lè, Insee.

Cette étude vise à analyser la situation sur le marché du travail des ménages dont le niveau de vie est compris entre 90 % et 110 % du niveau de vie médian et des personnes vivant dans ces ménages. Quels sont leurs statuts d'activité ? Pour les personnes en emploi, quelles sont les professions les plus souvent occupées ? Comment leur situation sur le marché du travail a-t-elle évolué au cours des dix dernières années ? Deux approches seront successivement adoptées : une approche ménage, où on considère conjointement la situation d'emploi de l'ensemble des membres du ménage ; une approche individuelle, où l'on considère la situation d'emploi des personnes en fonction du niveau de vie du ménage auquel elles appartiennent. Cette dernière approche sera davantage privilégiée car elle permet des analyses plus fines selon les caractéristiques des emplois.

Six ménages médians sur dix comptent au moins une personne en emploi

En 2014, 5,2 millions de ménages, soit 18,6 % de l'ensemble des ménages¹, ont un niveau de vie compris entre 90 % et 110 % du niveau de vie médian (c'est-à-dire entre 1 500 et 1 850 euros par mois), d'après l'enquête Revenus fiscaux et sociaux (*encadré 1*). Pour 61,0 % de ces ménages, qualifiés ici de **médians**, la **personne de référence**, ou son conjoint éventuel, occupe un **emploi au sens du Bureau international du travail** au 4^e trimestre 2014² (*figure 1*). En cela, ces ménages se rapprochent des ménages au niveau de vie plus élevé et se distinguent nettement des plus modestes : 66,2 % des ménages **plutôt aisés** et 66,7 % de ceux **aisés** comptent au moins une personne qui travaille, contre 50,9 % pour les ménages **modestes** et 38,9 % pour les ménages **pauvres**.

Les ménages médians comptent un peu plus souvent une seule personne en emploi (33,5 %) que les ménages plus aisés (moins de 30 %) : 22,1 % sont constitués d'une seule personne en emploi, avec ou sans enfants, ne vivant pas en couple, et 11,4 % sont des couples où un seul conjoint travaille. À l'inverse, les couples de deux personnes en emploi sont plus fréquents dans les ménages plus aisés (près de 37 %) que dans les ménages médians (27,5 %). Au final, lorsqu'au moins une personne du ménage travaille, il s'agit majoritairement d'une seule personne du ménage dans les ménages médians, alors qu'il s'agit plus souvent des deux membres d'un couple dans les ménages aisés.

36,3 % des ménages médians sont constitués de couples où aucun des deux conjoints ne travaille ou de personnes seules sans emploi. Cette part est légèrement plus élevée que pour les ménages plutôt aisés (31,7 %) ou aisés (31,8 %), mais bien inférieure à celle des ménages pauvres (57,0 %) ou modestes (46,7 %). Ces ménages sont essentiellement des ménages de **retraités** : 14,0 % des ménages médians sont des couples de retraités et 17,5 % sont constitués d'un retraité ne vivant pas en couple.

En dehors des ménages de retraités, la proportion de ménages dans lesquels personne ne travaille est nettement moins élevée que parmi les ménages pauvres ou modestes (4,8 % pour les médians contre respectivement 38,9 % et 12,3 %).

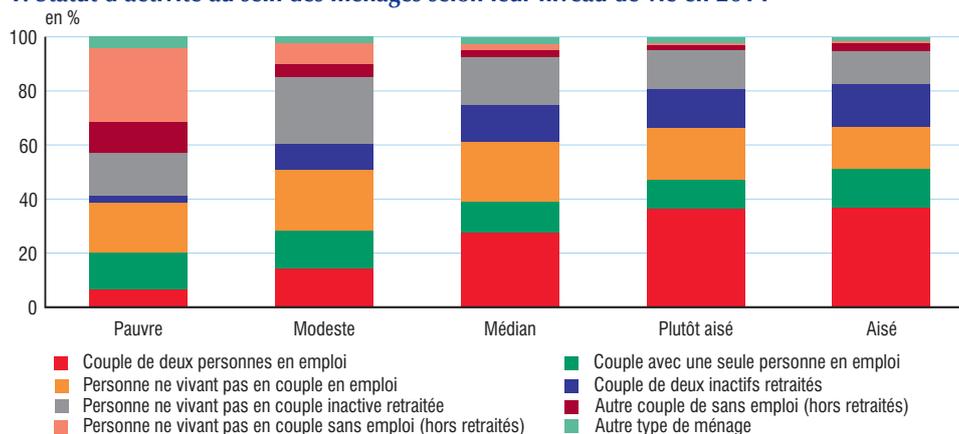
Depuis près de dix ans, le poids des ménages médians dans l'ensemble des ménages a légèrement progressé : il a augmenté de 0,8 point entre 2005 et 2014, au détriment des ménages modestes. Cette part s'est toutefois accrue plus fortement pour les ménages de retraités, qu'ils soient en couple (+ 3,0 points) ou non (+ 2,2 points). *A contrario*, les retraités sont moins présents dans les tranches de niveau de vie moins élevées : en moyenne, le niveau de vie des ménages de retraités a évolué plus favorablement depuis 2005 que celui des autres catégories de ménages. Cette évolution ne traduit toutefois pas nécessairement une

1. Au total, 27,8 millions de ménages entrent dans le champ de l'étude. Ne sont pas inclus les ménages dont le revenu déclaré est négatif et ceux dont la personne de référence est étudiante.

2. La situation sur le marché du travail est celle mesurée durant une semaine donnée du 4^e trimestre, la seule situation pour laquelle nous disposons d'une description riche. Ainsi, des personnes peuvent avoir perçu des revenus d'activité au cours de l'année sans pour autant être en emploi au 4^e trimestre.

amélioration de la situation individuelle de ceux qui étaient déjà retraités. La progression du niveau de vie moyen des retraités reflète essentiellement l'arrivée de nouvelles générations dont la pension moyenne est plus élevée [Conseil d'orientation des retraites, 2015]. À l'inverse, le niveau de vie des couples où aucun des conjoints ne travaille (hors retraités) s'est dégradé relativement aux autres ménages : parmi eux, la part des ménages pauvres a augmenté de 7,5 points et celle des catégories de niveau de vie supérieur a diminué. En 2014, seulement 12,4 % de ces couples appartiennent aux ménages médians, soit 2,2 points de moins qu'en 2005.

1. Statut d'activité au sein des ménages selon leur niveau de vie en 2014



Champ : France métropolitaine, ménages dont le revenu déclaré à l'administration fiscale est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Lecture : en 2014, 27,5 % des ménages médians sont des couples dont les deux personnes sont en emploi.

Note : la répartition des ménages par niveau de vie est la suivante (définitions) :

- ménages pauvres : moins de 60 % du niveau de vie médian,
- ménages modestes : entre 60 % et 90 % du niveau de vie médian,
- ménages médians : entre 90 % et 110 % du niveau de vie médian,
- ménages plutôt aisés : entre 110 % et 180 % du niveau de vie médian,
- ménages aisés : plus de 180 % du niveau de vie médian.

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2014.

Encadré 1

Source et champ

L'enquête Revenus fiscaux et sociaux (ERFS) consiste en un appariement statistique de l'enquête Emploi du 4^e trimestre d'une année N avec les fichiers fiscaux (déclarations des revenus) de la Direction générale des Finances publiques (DGFiP) relatifs aux revenus de l'année N et les données sur les prestations perçues au cours de l'année N auprès de la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf), de la Caisse nationale de l'assurance vieillesse (Cnav) et de la Caisse centrale de la mutualité sociale agricole (CCMSA).

L'enquête ERFS renseigne sur les types de revenus perçus par le ménage, individuels (salaires, pensions, retraites, indemnités de chômage, etc.) et non individualisables (prestations sociales

et revenus du patrimoine), et les impôts acquittés par le ménage (impôt sur le revenu, taxe d'habitation et prime pour l'emploi). Elle permet ainsi de mesurer le niveau de vie des personnes. Les informations issues de l'enquête Emploi permettent d'analyser ces indicateurs selon différents critères socio-démographiques et la position sur le marché du travail au 4^e trimestre de l'année, selon les concepts définis par le Bureau international du travail (BIT).

Le champ de l'étude porte sur les ménages habitant en logements ordinaires (hors communautés : foyers, hôpitaux, prisons, etc.), en France métropolitaine, dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Les personnes au niveau de vie médian ont un statut d'activité proche de celui des plus aisées

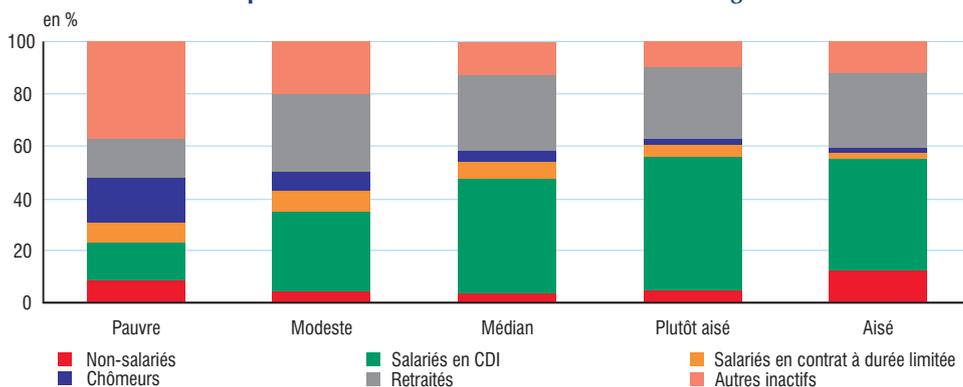
La suite de l'article adopte à présent une approche individuelle et non plus au niveau du ménage : on s'intéresse à la situation de l'ensemble des personnes de 15 ans ou plus vivant dans un ménage au niveau de vie médian. Comme au niveau des ménages, le statut d'activité de ces personnes se rapproche davantage des plus aisées que des plus modestes. En effet, une courte majorité (54,0 %) des personnes vivant en ménage médian occupent un emploi au 4^e trimestre 2014 (figure 2). Cette part est à peine plus faible que pour celles appartenant à un ménage plutôt aisé (60,4 %) ou aisé (57,6 %), mais nettement plus élevée que pour les personnes vivant dans un ménage modeste (42,8 %) ou pauvre (30,9 %).

81,3 % des actifs occupés vivant dans un ménage médian ont un emploi salarié en CDI, 12,0 % ont un contrat à durée limitée (CDD, intérim, apprentissage ou contrat saisonnier) et 6,7 % sont non salariés. La part des salariés en contrat à durée limitée diminue fortement avec le niveau de vie du ménage (25,6 % parmi les pauvres, 4,5 % parmi les aisés) alors que celle des non-salariés est la plus élevée aux deux extrêmes de la distribution (27,5 % parmi les ménages pauvres, 21,4 % parmi les ménages aisés). De ce fait, la proportion de salariés en CDI est la plus élevée parmi les ménages médians et plutôt aisés avec plus de 8 actifs occupés sur 10.

4,1 % des personnes vivant dans un ménage médian sont au **chômage**. La part des personnes au chômage décroît rapidement avec le niveau de vie du ménage, passant de 16,9 % parmi les ménages pauvres à 7,5 % parmi les ménages modestes et 2,0 % parmi les ménages aisés. Les retraités représentent 29,2 % des personnes vivant dans un ménage médian, soit une proportion très similaire à celle des autres catégories de niveau de vie, mis à part pour les ménages pauvres où ils n'en représentent que 15,1 %. Enfin, 12,6 % des personnes âgées de 15 ans ou plus vivant dans un ménage médian sont des **inactifs** autres que les retraités (étudiants, personnes s'occupant de proches, personnes faisant partie du halo autour du chômage, etc.). Cette proportion est assez proche de celle observée au sein des ménages plus aisés, mais elle est bien inférieure à celle observée au sein des ménages plus modestes (20,1 % parmi les ménages modestes et 37,2 % parmi les ménages pauvres).

Par rapport à 2005, la répartition en termes de statut d'activité des personnes vivant en ménage médian a peu évolué.

2. Statut d'activité des personnes selon le niveau de vie de leur ménage en 2014



Champ : France métropolitaine, personnes de 15 ans ou plus vivant dans un ménage dont le revenu déclaré à l'administration fiscale est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Lecture : en 2014, 43,9 % des personnes vivant dans un ménage médian occupent un emploi salarié en CDI.

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2014.

La part des personnes en emploi vivant en ménage médian a peu varié depuis 2005

Comme au niveau ménage, la proportion de personnes vivant dans un ménage médian a légèrement augmenté depuis 2005 (+ 0,6 point, *figure 3*). La répartition des personnes en emploi entre les différentes tranches de niveau de vie a, elle, peu évolué : la part vivant dans un ménage médian n'a par exemple progressé que de 0,3 point entre 2005 et 2014. Plus de changements s'observent pour les autres statuts d'activité. Si la part des chômeurs vivant dans un ménage médian est restée stable depuis 2005, elle a augmenté parmi les ménages pauvres et aisés, et diminué parmi les ménages modestes et plutôt aisés. La part des retraités qui vivent dans un ménage médian a, elle, crû de 2,3 points entre 2005 et 2014, de 2,5 points dans les ménages plutôt aisés et de 1,3 point dans les ménages aisés, alors qu'elle a diminué de 2,0 points dans les ménages pauvres et de 4,2 points dans les ménages modestes. Cette évolution traduit une amélioration du niveau de vie des retraités relativement aux autres statuts d'activité qui est à mettre en regard avec celle observée au niveau ménage. À l'inverse, la part des autres inactifs vivant dans un ménage pauvre a augmenté de 4,7 points tandis qu'elle a diminué dans les tranches de niveau de vie supérieures.

3. Part des personnes vivant dans un ménage médian selon leur statut d'activité en 2014 et évolution des parts selon la catégorie de ménage entre 2005 et 2014

	Part des personnes en ménage médian en 2014 (en %)	Évolution de la part des personnes selon la catégorie de ménage entre 2005 et 2014 (en points)				
		Pauvre	Modeste	Médian	Plutôt aisé	Aisé
Personnes en emploi	20,0	0,4	-0,2	0,3	0,1	-0,4
Non-salariés	11,6	1,4	1,0	-0,3	-0,9	-1,2
Salariés en CDI	21,2	0,0	-0,5	0,4	0,5	-0,3
Salariés hors CDI	20,6	0,9	0,1	0,6	-0,6	-1,0
Chômeurs	13,1	2,2	-1,1	0,2	-2,4	1,1
Inactifs	18,0	0,2	-2,7	1,1	0,9	0,4
Retraités	20,4	-2,0	-4,2	2,3	2,5	1,3
Autres inactifs	14,1	4,7	-0,5	-1,0	-2,2	-1,1
Ensemble	18,7	0,6	-1,3	0,6	0,1	0,0

Champ : France métropolitaine, personnes de 15 ans ou plus vivant dans un ménage dont le revenu déclaré à l'administration fiscale est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Lecture : en 2014, 11,6 % des non-salariés ont un niveau de vie médian, soit 0,3 point de moins qu'en 2005.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2005 et 2014.

61,4 % des actifs occupés appartenant à un ménage médian sont ouvriers ou employés

Bien que les personnes au niveau de vie médian aient des statuts d'activité et d'emploi proches de celles plus aisées, elles s'en différencient par la catégorie socioprofessionnelle des emplois qu'elles occupent (*figure 4*). De ce point de vue, elles se rapprochent même davantage des personnes vivant dans un ménage plus modeste, lorsque celles-ci sont en emploi.

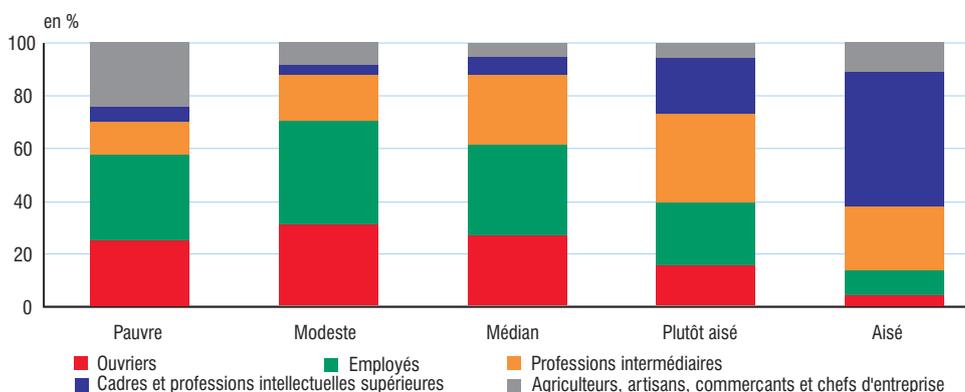
En 2014, 61,4 % des actifs occupés vivant en ménage médian sont ouvriers (26,8 %) ou employés (34,6 %), et se rapprochent de ce point de vue des personnes au niveau de vie modeste (70,6 %) ou pauvre (57,6 %). Les ouvriers et employés sont en revanche minoritaires parmi les ménages plutôt aisés (39,2 %), et plus encore parmi les ménages aisés (13,5 %). À l'inverse, si les professions intermédiaires représentent 26,6 % des personnes en

emploi dans les ménages médians, elles sont bien plus représentées dans les ménages plutôt aisés (33,9 %) que parmi les ménages pauvres et modestes. Les cadres sont très peu présents parmi les actifs occupés des ménages médians (6,8 %), et *a fortiori* parmi les ménages pauvres et modestes, alors qu'ils représentent 21,3 % des actifs occupés plutôt aisés et 51,3 % des actifs occupés aisés. Enfin, les agriculteurs, commerçants, artisans et chefs d'entreprise sont très peu représentés parmi les actifs occupés des ménages médians (5,2 %), mais beaucoup plus parmi ceux des ménages pauvres (24,3 %) et aisés (11,0 %).

Par rapport à 2005, la composition professionnelle des personnes vivant en ménage médian a un peu évolué : la part d'ouvriers (- 3 points) et d'employés (- 2 points) a diminué alors que celle des professions intermédiaires a augmenté (+ 4 points). Toutefois, ces évolutions sont très proches de celles observées dans l'ensemble de la population (respectivement - 3 points, - 1 point et + 3 points). Autrement dit, il y a moins d'ouvriers parmi les ménages médians car il y a globalement moins d'ouvriers parmi les actifs occupés.

L'effet de la profession sur le niveau de vie du ménage se vérifie encore lorsque l'on tient compte d'autres caractéristiques (taille du ménage, âge, lieu de résidence, etc., encadré 2). Le niveau de vie est toutefois également influencé par d'autres caractéristiques de l'emploi, comme la quotité de travail ou le statut dans l'emploi (non-salarié, CDI, CDD, etc.).

4. Catégorie socioprofessionnelle des personnes en emploi selon le niveau de vie de leur ménage en 2014



Champ : France métropolitaine, actifs occupés de 15 ans ou plus vivant dans un ménage dont le revenu déclaré à l'administration fiscale est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Lecture : en 2014, 34,6 % des personnes en emploi vivant dans un ménage médian sont des employés.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2014.

Modélisation de la probabilité d'appartenir à un ménage médian

Le fait de vivre dans un ménage de niveau de vie médian dépend de nombreuses caractéristiques qui peuvent être individuelles (statut d'activité, profession, conditions d'emploi, diplôme, âge, etc.) ou propres au ménage (taille du ménage, localisation, situation familiale, etc.). Pour mieux isoler l'effet de chacune de ces dimensions, en particulier celles qui concernent la situation professionnelle, des modèles logits multinomiaux non ordonnés sont utilisés pour estimer la probabilité individuelle d'appartenir à un ménage d'un certain niveau de vie, en prenant comme référence le niveau de vie médian. On obtient ainsi des *odds ratios* (OR), ou « risques relatifs », qui mesurent, à caractéristiques égales, la variation du rapport des probabilités d'être dans un type de ménage plutôt qu'en ménage médian, lorsque seule une caractéristique varie. Les estimations intègrent de nombreuses variables socio-démographiques dont les résultats n'ont pas été reportés : le niveau de diplôme, la tranche d'âge décennale, le sexe, le type de ménage, le nombre d'apporteurs de ressources¹, le nombre d'enfants à charge², la localisation en zone urbaine sensible (ZUS) et la catégorie d'aire urbaine. Un premier modèle est estimé sur l'ensemble des personnes de 15 ans ou plus et un second uniquement sur celles qui sont en emploi (*figure*).

Par rapport aux actifs occupés, les chômeurs ont un risque relatif 6,2 fois supérieur d'être en ménage pauvre plutôt que médian, et 2,2 fois supérieur d'être en ménage modeste plutôt que médian. Inversement, les chômeurs ont une probabilité relative d'être en ménage plutôt aisé ou aisé deux fois inférieure (OR=0,6 et 0,5). Les retraités ont un profil très similaire aux actifs occupés pour les niveaux de vie allant de pauvre à plutôt aisé. En revanche, leur probabilité relative de vivre en ménage aisé plutôt que médian est deux fois plus faible que pour les personnes en emploi (OR=0,5).

Si l'on se restreint aux personnes en emploi, la catégorie socioprofessionnelle a un effet très fort, avec des variations au sein des grandes catégories³. Il en est de même des autres caractéristiques de l'emploi (statut et quotité de travail). Par rapport aux professions intermédiaires, les agriculteurs d'une

part et les artisans, commerçants et chefs d'entreprise d'autre part ont des probabilités similaires d'être en ménages, plutôt aisés ou aisés que médians (OR non significatifs), mais des probabilités beaucoup plus fortes d'être en ménages pauvres (OR=6,6 et 3,5 respectivement). Les professions libérales et les professions de l'information, des arts et des spectacles ont à la fois plus de risque d'être en ménage pauvre (OR=2,5 et 2,1) et en ménage aisé (OR=5,7 et 1,8) qu'en ménage médian. Les autres cadres ont un profil similaire aux professions intermédiaires dans les bas niveaux de vie (modeste et pauvre), mais ils se distinguent plus nettement dans les niveaux de vie plutôt aisés (OR=2,5) et aisés (OR=6,6).

Les employés administratifs d'entreprises ont un profil relativement proche de celui des professions intermédiaires, en particulier en termes de risque d'être en ménage pauvre ou modeste (OR non significatifs). Ils se distinguent de ce point de vue des employés de commerce et des autres employés puisque ces derniers ont à la fois plus de risque d'être en ménage pauvre ou modeste plutôt que médian (OR proches de 2), et moins de chance d'être en ménage plutôt aisé ou aisé (OR inférieurs ou égaux à 0,5). Ces employés ont un profil relativement similaire à celui des ouvriers.

À caractéristiques égales, par rapport aux salariés en CDI, ceux en contrat à durée limitée ont un risque plus élevé d'être en ménage pauvre ou modeste (OR=2,5 et 1,5) et un risque plus faible d'être en ménage plutôt aisé ou aisé (OR=0,7 et 0,6). Les non-salariés ont en revanche à la fois plus de risque d'être en ménage pauvre ou modeste (OR=4,1 et 2,1) et en ménage aisé (OR=2,2). Enfin, le fait d'être à temps partiel plutôt qu'à temps complet a un effet plus marqué sur le risque d'être en ménage pauvre ou modeste (OR=3,3 et 1,5) qu'en ménage plus aisé (OR=0,9). Ré-estimés sur l'année 2005, ces modèles conduisent à des résultats très proches de ceux obtenus pour 2014, ce qui traduit la grande stabilité de la structure des ménages à niveau de vie médian. Toutefois, on retrouve certaines évolutions observées dans les statistiques descriptives : hausse du niveau de vie relatif des retraités, dégradation de celui de certaines professions, etc.

1. On entend par ressources toutes les sources de revenu, qu'elles soient issues du travail, du capital, d'allocations ou de minima sociaux.

2. Enfants de la personne de référence ou de son conjoint, à charge dans la déclaration fiscale du ménage. Ces enfants peuvent ne pas résider dans le ménage (cas des étudiants disposant de leur logement par exemple).

3. Les catégories socioprofessionnelles ont été regroupées en fonction de leur proximité de résultats et lorsque le nombre d'observations était limité.

Encadré 2 (suite)

Modélisation de la probabilité d'appartenir à un ménage médian en 2014 (odds-ratio)

	Être pauvre plutôt que médian	Être modeste plutôt que médian	Être plutôt aisé plutôt que médian	Être aisé plutôt que médian
Ensemble des personnes de 15 ans ou plus				
Statut d'activité				
<i>Actifs occupés</i>	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Chômeurs	6,2	2,2	0,6	0,5
Retraités	n.s.	n.s.	0,9	0,5
Autres inactifs	2,3	1,5	n.s.	1,5
Personnes de 15 ou plus en emploi				
Catégorie socioprofessionnelle				
Agriculteurs	6,6	1,6	n.s.	n.s.
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	3,5	n.s.	n.s.	n.s.
Professions libérales	2,5	n.s.	1,7	5,7
Cadres (hors professions des arts et spectacles)	n.s.	0,8	2,5	6,6
Professions de l'information, des arts et des spectacles	2,1	n.s.	1,4	1,8
<i>Professions intermédiaires</i>	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Employés administratifs d'entreprises	n.s.	n.s.	0,7	0,8
Employés de commerce	1,7	1,9	0,5	0,4
Autres employés	2,3	1,7	0,5	0,2
Ouvriers qualifiés	1,8	1,6	0,6	0,3
Ouvriers non qualifiés (y compris agricoles)	2,9	1,9	0,5	0,2
Statut professionnel				
Non-salariés	4,1	2,1	n.s.	2,2
<i>Salariés en CDI</i>	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Salariés en contrat à durée limitée	2,5	1,5	0,7	0,6
Qualité de travail				
<i>Temps complet</i>	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Temps partiel	3,3	1,5	0,9	0,9

Champ : France métropolitaine, personnes de 15 ans ou plus vivant dans un ménage dont le revenu déclaré à l'administration fiscale est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Lecture : à caractéristiques égales, le rapport des probabilités individuelles (odds-ratio) d'être dans un ménage pauvre plutôt que médian est 6,2 fois plus élevé pour les chômeurs par rapport aux actifs occupés. Ce rapport est de 2,2 lorsqu'on compare les ménages modestes aux ménages médians.

Note : les estimations sont issues de logits multinomiaux non ordonnés fournissant la probabilité individuelle d'appartenir à un ménage d'un certain niveau de vie, en prenant comme référence le niveau de vie médian. Les estimations intègrent de nombreuses variables socio-démographiques dont les résultats n'ont pas été reportés : le niveau de diplôme, la tranche d'âge décennale, le sexe, le type de ménage, le nombre d'apporteurs de ressources, le nombre d'enfants à charge, la localisation en zone urbaine sensible (ZUS) et la catégorie d'aire urbaine.

n.s. = odds-ratio non significatif au seuil de 5 %.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2014.

Depuis 2005, les professions intermédiaires de la fonction publique se sont rapprochées de la catégorie médiane et éloignées des plus aisées

En moyenne, en 2014, 20,0 % des personnes en emploi appartiennent à un ménage de niveau de vie médian (figure 5), une proportion à peine plus élevée qu'en 2005 (+ 0,3 point). Cette stabilité globale masque des évolutions plus fortes, à la hausse ou à la baisse, pour certaines catégories socioprofessionnelles. Une variation peut traduire une évolution du niveau de vie moyen d'une catégorie plus ou moins favorable que celle des autres actifs occupés. Elle peut également résulter d'une modification de la distribution des niveaux de vie au sein d'une catégorie socioprofessionnelle, liée à l'évolution des métiers : à niveaux de vie inchangés, une baisse du nombre de personnes employées dans une profession dont le niveau de vie est plus élevé que la moyenne pourra entraîner une baisse du niveau de vie global de sa catégorie socioprofessionnelle.

Un quart des ouvriers et des employés vit dans un ménage médian (respectivement 26,5 % et 24,6 %). Au sein des employés, cette part est plus élevée encore pour les employés civils et agents de service de la fonction publique (28,1 %), dépassant même 30 % pour les employés

de La Poste, les aides-soignants (de la fonction publique ou du secteur privé) et les auxiliaires de puériculture. La part de personnes appartenant à un ménage médian est plus homogène parmi les ouvriers. Elle est un peu plus élevée pour les ouvriers qualifiés de type artisanal (27,7%), notamment les maçons et peintres qualifiés, ou pour les ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport (27,9 %). Depuis 2005, la part d'ouvriers vivant dans un ménage médian s'est accrue de 0,5 point alors que celle des employés est restée relativement stable (+ 0,1 point). L'ensemble de ces professions se retrouvent plus souvent dans la catégorie des ménages médians.

5. Part des personnes en emploi vivant dans un ménage médian selon leur catégorie socio-professionnelle en 2014 et évolution des parts entre 2005 et 2014 selon la catégorie de ménage

	Part des personnes en ménage médian en 2014 (en %)	Évolution de la part des personnes selon la catégorie de ménage entre 2005 et 2014 (en points)				
		Pauvre	Modeste	Médian	Plutôt aisé	Aisé
Personnes en emploi	20,0	0,4	-0,2	0,3	0,1	-0,4
Agriculteurs	10,8	-2,0	-8,4	-2,8	5,0	8,2
Agriculteurs sur petite exploitation	11,1	-2,1	-11,8	0,2	5,5	8,2
Agriculteurs sur moyenne exploitation	10,8	-9,2	-3,9	-1,8	4,1	10,8
Agriculteurs sur grande exploitation	10,6	0,3	-7,2	-5,7	5,1	7,5
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	13,1	5,3	3,8	-0,1	-3,7	-5,3
Artisans	15,2	5,8	4,8	0,8	-6,3	-5,1
Commerçants et assimilés	12,2	5,1	2,7	-1,8	-1,0	-5,0
Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	6,5	1,7	3,0	2,7	-1,3	-6,0
Cadres et professions intellectuelles supérieures	7,8	-0,1	0,7	1,2	2,2	-4,0
Professions libérales	5,0	1,2	1,5	0,2	-0,8	-2,2
Cadres de la fonction publique	8,2	0,8	2,3	1,1	1,4	-5,6
Professeurs, professions scientifiques	8,3	-0,1	4,1	0,9	3,0	-8,0
Professions de l'information, des arts et des spectacles	14,3	-0,3	0,2	4,8	-0,2	-4,5
Cadres administratifs et commerciaux d'entreprises	7,1	0,0	-0,7	1,3	2,5	-3,1
Ingénieurs et cadres techniques d'entreprises	7,7	-0,8	-1,1	1,2	3,8	-3,1
Professions intermédiaires	20,6	0,8	0,6	1,6	-2,1	-0,8
Instituteurs et assimilés	20,1	0,6	0,8	4,9	-4,8	-1,5
Professions intermédiaires de la santé et du travail social	20,4	0,4	2,2	2,4	-4,1	-0,9
Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	19,7	2,4	0,7	4,7	-0,5	-7,3
Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	19,2	1,1	1,0	0,0	-1,2	-0,9
Techniciens	23,4	0,2	-0,9	1,0	-1,0	0,7
Contremaîtres, agents de maîtrise	21,8	0,5	-2,5	-2,3	1,4	2,9
Employés	24,6	0,9	2,1	0,1	-2,5	-0,6
Employés civils et agents de service de la fonction publique	28,1	0,8	2,9	1,0	-3,6	-1,1
Policiers et militaires	23,4	3,5	-1,5	0,3	-2,3	0,0
Employés administratifs d'entreprises	24,0	-0,2	1,7	1,0	-1,9	-0,6
Employés de commerce	24,7	-0,5	1,2	-0,8	-0,4	0,5
Personnels des services directs aux particuliers	20,8	0,9	1,0	-1,4	-0,6	0,1
Ouvriers	26,5	-0,4	-1,7	0,5	1,5	0,1
Ouvriers qualifiés de type industriel	27,3	-0,8	-3,4	0,7	3,1	0,3
Ouvriers qualifiés de type artisanal	27,7	-2,2	-1,5	0,3	2,8	0,6
Chauffeurs	26,9	0,8	-1,3	0,1	0,9	-0,6
Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport	27,9	-1,2	-2,3	-0,1	3,1	0,5
Ouvriers non qualifiés de type industriel	26,7	1,2	-1,0	0,8	-1,0	0,0
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	22,1	0,5	-0,7	0,5	-0,2	-0,2
Ouvriers agricoles	25,0	-0,7	-3,4	1,1	3,7	-0,6

Champ : France métropolitaine, actifs occupés de 15 ans ou plus vivant dans un ménage dont le revenu déclaré à l'administration fiscale est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Lecture : en 2014, 7,8 % des cadres et professions intellectuelles supérieures vivent dans un ménage médian, soit 1,2 point de plus qu'en 2005.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2005 et 2014.

Un cinquième des professions intermédiaires vit dans un ménage médian. Ces dernières se situent davantage parmi les ménages plutôt aisés que les ouvriers et les employés. La part de certaines professions intermédiaires vivant dans un ménage médian a toutefois nettement augmenté entre 2005 et 2014 : elle s'est accrue de 4,9 points pour les instituteurs et assimilés, de 4,7 points pour les professions intermédiaires administratives de la fonction publique et de 2,4 points pour les professions intermédiaires de la santé et du travail social. Cette hausse s'est accompagnée d'une baisse de la part de ces personnes dans les catégories de ménage aisé ou plutôt aisé, traduisant une évolution moins favorable du niveau de vie de ces professions par rapport au reste de la population. Elle peut s'expliquer en partie par les mesures prises pour limiter la progression de la masse salariale dans la fonction publique, comme le gel du point d'indice, et par le recul de la part des titulaires [Michel, 2016]. À l'inverse, la part de contre-maîtres et agents de maîtrise a diminué pour les niveaux de vie médian (- 2,3 points) et modeste (- 2,5 points), et augmenté pour les plus élevés.

Seuls 7,8 % des cadres et professions intellectuelles supérieures ont un niveau de vie médian. Cette part est plus élevée pour les professions de l'information, des arts et des spectacles (14,3 %). Par ailleurs, dans cette catégorie, la part des personnes vivant dans un ménage médian s'est accrue de 4,8 points entre 2005 et 2014, au détriment du haut de la distribution. Cette évolution ne traduit pas nécessairement une dégradation de leur niveau de vie : cette catégorie regroupe des professions très diverses (journalistes, bibliothécaires, artistes et professeurs d'art, cadres de l'audiovisuel, etc.) et des modifications de structure entre 2005 et 2014 ont pu influencer sur l'évolution du niveau de vie global.

Les agriculteurs sont également moins nombreux à vivre dans un ménage médian (10,8 %). Cette part a diminué de 2,8 points entre 2005 et 2014, notamment pour les agriculteurs travaillant sur une grande exploitation (- 5,7 points), au profit du haut de la distribution. Cette variation ne traduit cependant pas une amélioration durable du niveau de vie des agriculteurs : les exploitants agricoles doivent en général faire face à de fortes fluctuations de revenus en raison de la volatilité des prix et des aléas climatiques qui pèsent sur les récoltes [*Emploi et revenus des indépendants*, 2015].

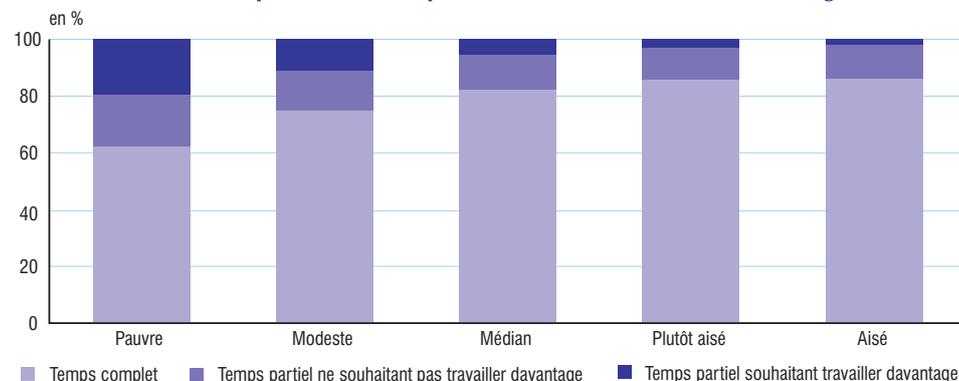
Enfin, la part d'artisans, commerçants et chefs d'entreprise vivant en ménage médian est, dans l'ensemble, stable depuis 2005 (13,1 % en 2014). Elle s'est toutefois accrue de 2,7 points pour les chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus, diminuant dans les niveaux de vie plus élevés. Le recul du niveau de vie relatif de cette catégorie s'explique notamment par la hausse de la part des chefs d'entreprise de 10 à 49 salariés [*Emploi et revenus des indépendants*, 2015], dont le niveau de vie est moins élevé que les autres. Les chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus demeurent toutefois plus fréquemment en ménage aisé (60,1 %) ou plutôt aisé (21,8 %) que médian (6,5 %).

Les personnes de niveau de vie médian sont, comme les plus aisées, peu touchées par le travail à temps partiel contraint

En 2014, 17,3 % des actifs occupés appartenant à un ménage médian travaillent à temps partiel (*figure 6*), soit une part à peine plus élevée que celle dans les ménages plutôt aisés (14,2 %) ou aisés (14,0 %), mais bien moindre que pour les ménages pauvres et modestes : 25,0 % des actifs occupés au niveau de vie modeste et 37,4 % de ceux en ménage pauvre sont à temps partiel.

Les écarts sont encore plus marqués concernant les personnes à temps partiel souhaitant travailler davantage. Parmi les actifs occupés, 5,3 % des personnes au niveau de vie médian sont à temps partiel et souhaiteraient travailler davantage. Cette part décroît nettement avec le niveau de vie : elle n'est que de 2,8 % et 1,8 % pour les personnes en ménage plutôt aisé ou aisé, mais atteint 10,9 % pour celles en ménage modeste et 19,1 % pour celles en ménage pauvre.

6. Quotité de travail des personnes en emploi selon le niveau de vie de leur ménage en 2014



Champ : France métropolitaine, actifs occupés de 15 ans ou plus vivant dans un ménage dont le revenu déclaré à l'administration fiscale est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

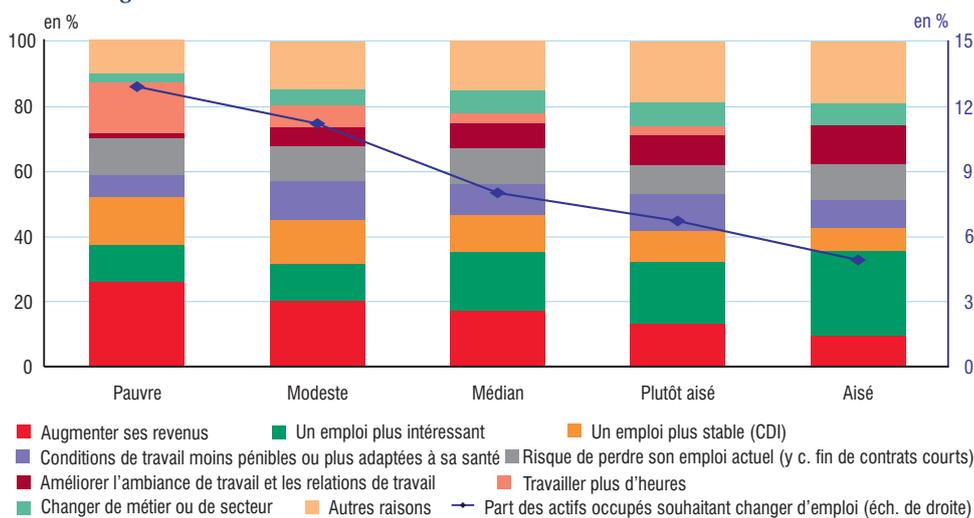
Lecture : en 2014, 82,7 % des personnes en emploi vivant dans un ménage médian sont à temps complet.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2014.

Près d'un actif occupé en ménage médian sur dix souhaite un autre emploi

En 2014, 8,2 % des personnes en emploi souhaitent un autre emploi, en remplacement de l'actuel. Cette part décroît de manière régulière avec le niveau de vie du ménage : 8,0 % des actifs occupés en ménage médian souhaitent un autre emploi, contre 12,9 % de ceux vivant en ménage pauvre et 4,9 % de ceux en ménage aisé (figure 7).

7. Souhait d'un autre emploi et ses raisons pour les personnes en emploi selon le niveau de vie du ménage en 2014



Champ : France métropolitaine, actifs occupés de 15 ans ou plus vivant dans un ménage dont le revenu déclaré à l'administration fiscale est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Lecture : en 2014, 17,0 % des personnes en emploi vivant dans un ménage médian souhaitent un autre emploi désirent augmenter leurs revenus.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2014.

La raison principale justifiant ce souhait diffère également suivant le niveau de vie. Les personnes au niveau de vie médian mettent en avant deux motifs, quasiment au même rang : 18,2 % souhaitent un emploi plus intéressant et 17,0 % un emploi mieux rémunéré. Les personnes en ménage pauvre ou modeste souhaitent plus souvent changer d'emploi pour augmenter leurs revenus (respectivement 25,7 % et 20,3 %) ; celles en ménage aisé ou plutôt aisé pour trouver un emploi plus intéressant (respectivement 18,8 % et 26,1 %). La part de personnes souhaitant un emploi plus stable (en CDI) décroît avec le niveau de vie : elle s'établit à 14,3 % pour les personnes en ménage pauvre, 11,2 % pour celles vivant en ménage médian et 7,2 % pour les plus aisées³. Enfin, 11,3 % des personnes en ménage médian souhaitent un autre emploi car elles risquent de perdre leur emploi actuel, cette part étant assez proche de celles des autres catégories de ménages. ■

3. Toutefois, les personnes occupant un emploi à durée limitée sont plus nombreuses parmi les ménages à bas niveau de vie. Si on se restreint uniquement à ces personnes, la part de souhait d'un emploi plus stable est au contraire croissante en fonction du niveau de vie : 27 % parmi les ménages pauvres, 34 % parmi les médians et 40 % parmi les aisés.

Définitions

Le **niveau de vie** est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation. Le niveau de vie est donc le même pour toutes les personnes d'un même ménage. Le revenu disponible d'un ménage comprend les revenus d'activité (nets des cotisations sociales), les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les allocations chômage), nets des impôts directs. Les unités de consommation (UC) sont calculées selon l'échelle d'équivalence dite de « l'OCDE modifiée », qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans.

Les ménages entrant dans le champ de l'étude sont décomposés en cinq catégories :

- les ménages **médians**, dont le niveau de vie est compris entre 90 % et 110 % du niveau de vie médian (soit entre 18 140 euros et 22 170 euros en 2014), représentent 18,6 % des ménages en 2014 ;
- ceux dont le niveau de vie est moins élevé que celui des ménages médians :
 - les ménages **pauvres** : niveau de vie inférieur à 60 % de la médiane (inférieur à 12 090 euros, soit 13,4 % des ménages en 2014),
 - les ménages **modestes** : niveau de vie compris entre 60 % et 90 % de la médiane (entre 12 090 euros et 18 140 euros, soit 27,1 % des ménages en 2014) ;
- ceux dont le niveau de vie est plus élevé que celui des ménages médians :
 - les ménages **plutôt aisés** : niveau de vie compris entre 110 % et 180 % de la médiane (entre 22 170 euros et 36 280 euros, soit 30,0 % des ménages en 2014),
 - les ménages **aisés** : niveau de vie supérieur à 180 % de la médiane (supérieur à 36 280 euros, soit 10,9 % des ménages).

Les personnes ayant un **emploi au sens du BIT** (ou « actifs occupés ») sont celles de 15 ans ou plus qui ont effectué au moins une heure de travail rémunéré au cours d'une semaine dite de référence ou qui sont absentes de leur emploi, sous conditions de motifs (congs annuels, maladie, maternité, etc.) et de durée.

Un **chômeur au sens du BIT** est une personne de 15 ans ou plus qui remplit les trois conditions suivantes : être sans emploi au sens du BIT, durant une semaine donnée ; être disponible pour prendre un emploi dans les deux semaines ; avoir cherché activement un emploi au cours des quatre dernières semaines ou en avoir trouvé un qui commence ultérieurement.

Les **inactifs** sont les personnes qui sont ni en emploi ni au chômage au sens du BIT. Au sein des inactifs sont distingués les **retraités**, que l'on définit ici comme les personnes dont les revenus d'activité et de remplacement sont composés majoritairement de retraite ou de pension d'invalidité.

Le **statut d'activité** permet ainsi de déterminer si une personne est en emploi, au chômage ou inactive au sens du BIT. Au niveau du ménage, il s'agit du statut d'activité de la **personne de référence** et de son éventuel conjoint. Les autres personnes (enfants notamment) ne sont pas prises en compte pour déterminer le statut d'activité du ménage. Au niveau individuel, tous les membres du ménage de 15 ans ou plus sont pris en compte, y compris les personnes qui ne sont ni la personne de référence du ménage, ni son conjoint.

Pour en savoir plus

Clerc M., « Le positionnement sur l'échelle des niveaux de vie : deux personnes sur trois se positionnent dans le tiers intermédiaire », *Insee Première* n° 1515, septembre 2014.

Conseil d'orientation des retraites, *Les retraités : un état des lieux de leur situation en France*, Treizième rapport du COR, décembre 2015.

Emploi et revenus des indépendants, coll. « Insee Références », édition 2015.

Goux D., Maurin E., *Les nouvelles classes moyennes*, Seuil, coll. « La république des idées », 2012.

Jones J. I., "What do OES data have to say about increasing wage inequality ?", *Monthly Labor Review*, juin 2009.

Michel C., « Les salaires dans la fonction publique d'État », *Insee Première* n° 1612, juillet 2016.

Pew Research Center, "The American Middle Class Is Losing Ground: No longer the majority and falling behind financially", décembre 2015.

Les revenus et le patrimoine des ménages, coll. « Insee Références », édition 2016.
